



Créteil

la biodiversité en ville

La biodiversité est actuellement au cœur de tous les débats. Elle représente un enjeu majeur en matière de développement durable et plus globalement pour l'avenir de l'humanité.

« En Île-de-France, la biodiversité, c'est 228 espèces d'oiseaux (sur 375 en France), 18.000 sortes d'insectes, 60 mammifères dont 19 sortes de chauves-souris, 17 reptiles, 12 amphibiens et 1.500 végétaux principaux. Une richesse qui s'amenuise notamment à cause de la diminution des espaces naturels et ruraux, de la pollution des habitats et de l'arrivée d'espèces exotiques envahissantes. » (article publié le 30 juin 2007, Conseil Régional d'Île-de-France)

Depuis 2008, la municipalité de Créteil affirme clairement sa volonté d'agir dans le sens d'un développement durable, soucieuse de conserver la qualité de vie des Cristoliens et de leur environnement. Cette notion s'illustre par :

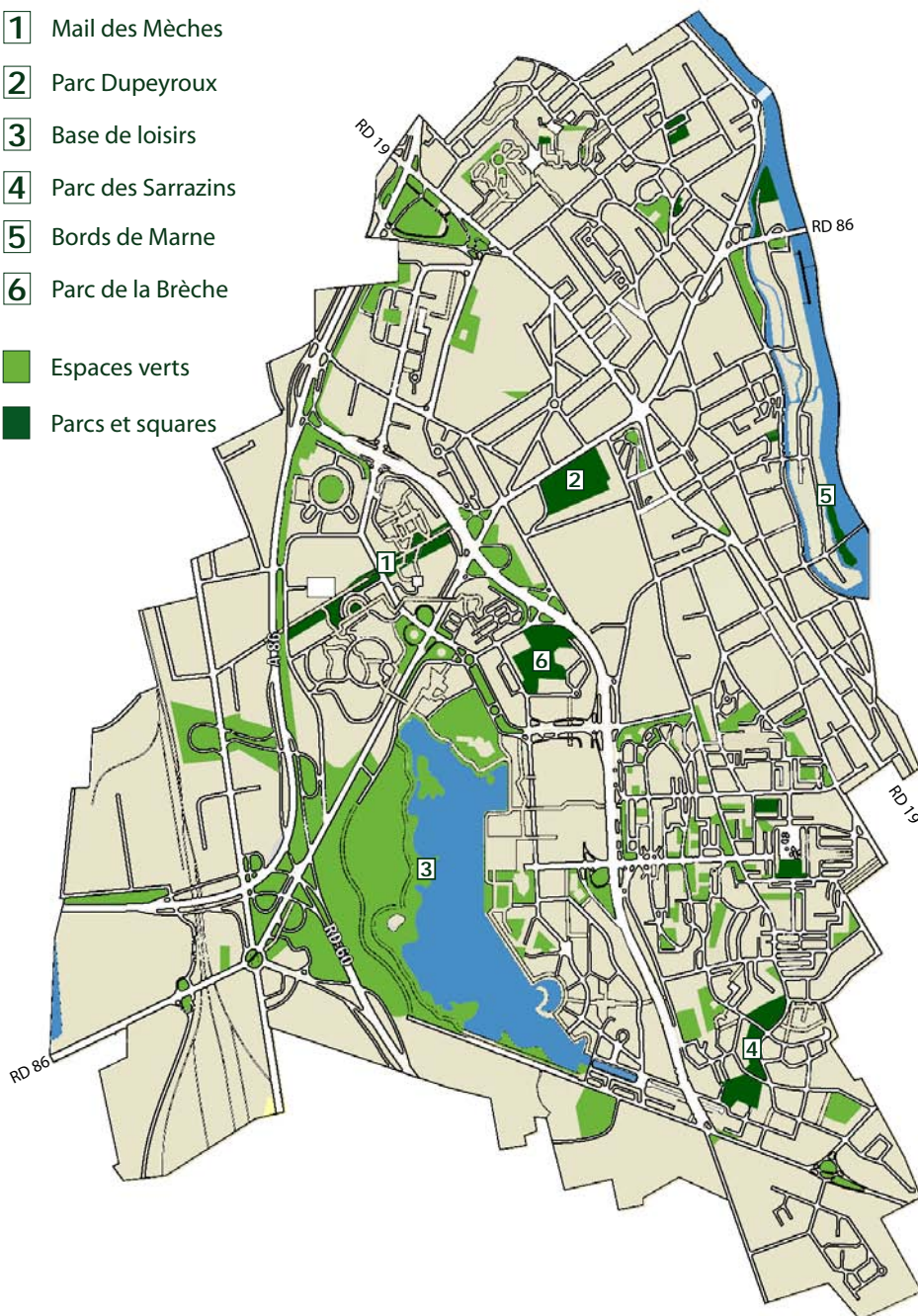
- une utilisation raisonnée des engrais et produits phytosanitaires,
- un désherbage thermique ou mécanique,
- un paillage des massifs d'arbustes et des massifs floraux,
- un développement des plantes vivaces,
- une augmentation de la hauteur de tonte,
- une mise en place de prairies naturelles ou fleuries,
- la signature d'une convention avec la Ligue Protectrice des Oiseaux pour la pose de nichoirs,
- la signature d'une convention avec le Groupement Syndical Apicole du Val-de-Marne pour l'installation de 2 ruches,
- un contrôle des plantes invasives telles que la Renouée,
- une valorisation des déchets verts.

Les espaces verts de Créteil	Page 3
Diversité des espaces	Page 4
Le développement durable	Page 5-6
Le fleurissement durable	Page 7-8
Faune et flore	Page 9
Sensibilisation	Page 10
Conseils pour jardiner au naturel	Page 11- 12
Notes	Page 13-14

Les espaces verts de Créteil

- 1 Mail des Mèches
- 2 Parc Dupeyroux
- 3 Base de loisirs
- 4 Parc des Sarrazins
- 5 Bords de Marne
- 6 Parc de la Brèche

- Espaces verts
- Parcs et squares



Créteil en quelques chiffres :

196 ha entretenus par le service des parcs et jardins

23 000 arbres représentant 90 espèces

333 arbres plantés en automne-hiver 2009-2010

22 bassins et fontaines

430 massifs point de fleurissement

65000 plantes annuelles, bisannuelles, vivaces et bulbes plantées chaque année



Diversité des espaces



Mail des Mèches - Lévrierè

Cet espace planté et fleuri assure la liaison entre le métro et les grands équipements publics (Université, Palais de Justice). Une roseraie y a vu le jour cette année dans le secteur du Palais de Justice.



Le parc Dupeyroux

Ce jardin à l'anglaise du 19^{ème} siècle, couvre une superficie de 3,5 hectares. Le cœur du parc possède de grandes pelouses vallonnées, dessinées par des allées sinueuses et des jeux de bosquets. C'est un espace boisé avec une différenciation de la gestion en fonction des espaces.

Du 1^{er} mars au 30 avril, de 9h à 18h, fermé samedi, dimanche et jours fériés 12h à 14h.

Du 1^{er} mai au 30 septembre de 10h à 19h, fermé samedi, dimanche et jours 12h à 14h.

Du 1^{er} octobre à fin février de 9h à 17h, fermé samedi, dimanche et jours fériés de 12h à 13h30.



La Base de Loisirs

Cet espace de détente et de loisirs, couvrant environ 30 hectares, est le véritable poumon de la ville. Sont mis à disposition des visiteurs une vaste plaine de jeux, des parcours santé, une piscine à vagues, une Maison de la Nature.



Le parc des Sarrazins

Les Coteaux du Sud, la Côte d'Or et les Sarrazins, trois espaces réunis en un grand parc, couvrent 4,5 hectares. Ils permettent via l'avenue F. Mitterrand, de rejoindre le Mont Mesly et les bords du lac.



Les bords de Marne

Une longue promenade de charme longe la Marne et ses îles. Importante réserve de verdure, les bords de Marne offrent un cadre champêtre idéal pour la pêche ou les balades.

Le développement durable

Cette notion est apparue en 1987 dans le rapport Brundtland de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement. Consacrée en 1992 lors du Sommet de la Terre de Rio, elle est définie comme étant « un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »

Il s'agit d'assurer un développement qui prend en compte : l'écologie, le social et l'économie. Enjeu mondial mais aussi local, il appartient donc aux collectivités de montrer l'exemple au travers de la gestion de leurs espaces verts. Le service des parcs et jardins de Créteil s'est orienté vers cet objectif de développement durable et protection de l'environnement et de la biodiversité.



La gestion différenciée

C'est un mode de gestion des espaces verts qui consiste à définir un niveau d'entretien différent et adapté selon les espaces, du plus horticole et soigné au plus naturel où le jardinier accompagne la nature. Ce mode de gestion implique une cartographie précise et exhaustive de chaque espace, en précisant ses qualités, son exposition, ses usages, sa diversité ... La gestion différenciée permet de préserver et d'enrichir la chaîne écologique et la biodiversité locale.

Les trames vertes et bleues

Cette mesure consiste à mettre en réseau les différents espaces verts ou aquatiques du territoire, sans discontinuités. Elle permet la mise en place de corridors écologiques qui relient fonctionnellement entre eux des milieux pour une espèce ou un groupe d'espèce (relier des habitats, sites de reproduction, de nourrissage, de repos, de migration...).

Un projet régional de trame verte reliera à terme le Parc départemental du Val-de-Marne à la forêt Notre-Dame de Santeny en passant par la base de plein air et de loisirs de Créteil. Cette coulée verte de l'interconnexion des TGV couvrira 17,5 km. Actuellement ce projet en est aux études préalables.

Le développement durable

Le service des parcs et jardins de la ville de Créteil développe différentes techniques pour vous offrir un cadre de vie plus sain et plus varié :

1 - Le mulch et le paillage

Cette méthode consiste à répandre des copeaux de bois, des résidus de tailles et de tonte, des écorces, ou des fibres de lin ou de chanvre. Elle permet d'enrichir le sol qui nourrit la plante, de protéger les sols contre l'érosion, de maintenir l'humidité du sol, d'empêcher le développement de plantes indésirables, d'abriter la faune utile du sol...



Mulch



Jussie

3 - La lutte contre les plantes invasives

Des plantes invasives requièrent une attention particulière dans notre commune : la Jussie, la Renouée du Japon et le Chardon. Leur éradication totale n'est pas souhaitable mais il est important de contenir leur développement. Ces plantes ont une croissance très rapide car elles n'ont que peu voire pas de régulateur naturel.



Renouée du Japon



Linaire

2 - La réduction de l'utilisation des produits chimiques

Les pesticides ou produits phytosanitaires utilisés massivement présentent des risques pour l'environnement en contaminant les eaux, les sols et l'air que nous respirons. Nous pouvons réduire considérablement leur utilisation grâce à des méthodes alternatives : désherbage thermique, manuel, paillage, utilisation d'auxiliaires pour réguler les ravageurs (comme la coccinelle contre les pucerons).

4 - La valorisation des déchets verts

La réduction de l'empreinte écologique passe aussi par la diminution de déchets verts à exporter. Les résidus de tailles broyés sont réutilisés dans les massifs comme paillage. Les feuilles mortes sont aussi laissées en place.

5 - La végétalisation de la ville

En réduisant l'utilisation de désherbant sur les allées, au pied des arbres ou sur les terrains de jeux, les jardiniers sont amenés à faire évoluer ce type de surface. C'est l'image même de la ville qui évolue : plus diversifiée, plus fleurie, plus végétalisée.

Le fleurissement durable

L'engagement de la ville de Créteil dans une démarche de développement durable implique une évolution des pratiques en matière de fleurissement.

Créteil est lauréate du label « 4 fleurs » et du Grand Prix National pour la qualité de ses espaces et de son cadre de vie décerné par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris depuis 1988. Il s'agit de conserver la qualité du fleurissement et des espaces publics de la ville tout en prenant en compte l'environnement notamment la préservation de la ressource en eau, la réduction des déchets et pollutions et le développement de la biodiversité avec une palette végétale plus élargie.

La naturalisation des bulbes

De nombreux espaces en talus, bords de routes, îlots centraux de grands boulevards ou zones peu fréquentées peuvent faire l'objet d'autres formes de fleurissement que ceux des massifs. La plantation de bulbes tels que narcisses, jonquilles, crocus... y est particulièrement intéressante tant esthétiquement qu'écologiquement. En effet, la différenciation des tontes au sein des zones plantées de bulbes laisse une place plus importante à la flore spontanée.



Les plantes vivaces

Chaque année, les massifs de la ville prennent un nouveau visage par la campagne de fleurissement. Les plantes annuelles et bisannuelles colorent la ville et l'embellissent. Ces dernières sont gourmandes en entretien et en eau et nécessitent un renouvellement permanent. Des massifs de la ville se voient donc agrémentés de vivaces, qui perdurent plusieurs années, et sont moins exigeantes en eau et en entretien. Elles peuvent de plus permettre l'installation d'un écosystème et dynamisent ainsi le massif.



Le fleurissement durable

Les pieds d'arbres

Certains pieds d'arbres de Créteil se voient désormais plantés de plantes couvre-sol. Cette opération présente plusieurs avantages : arrêt des traitements herbicides en empêchant le développement des plantes indésirables, aération du sol, infiltration de l'eau facilitée par la présence des racines, limitation de l'érosion du sol, apport de matière organique lors de la décomposition des végétaux, ou une zone d'accueil de faune auxiliaire.



Les pelouses

La hauteur optimale de tonte pour les gazons et pelouses se situe entre 6 et 8 cm. Les tontes trop rases fragilisent les gazons en les rendant plus sensibles à la sécheresse et aux maladies. Par ailleurs, une pelouse trop courte nécessite un arrosage plus important, et se trouve plus vulnérable aux invasions d'herbes indésirables. La fertilisation des gazons ou pelouse n'est pas nécessaire, car plus on fertilise plus il faut tondre régulièrement, ce qui augmente alors la quantité de déchets verts à évacuer.



Les prairies naturelles ou fleuries

Des zones de talus, échangeurs de voie rapide, bords de plan d'eau, ... sont laissées en développement naturel où le fleurissement est spontané. Ces espaces sont fauchés 1 à 2 fois par an et constituent un refuge pour la faune et la flore. Les produits de fauche sont exportés car un appauvrissement du sol favorise la biodiversité. Ce mode de gestion a permis de voir réapparaître de la flore rare telle que des orchidées sauvages : orchis bouc, orchis pyramidal et ophrys abeille.



Faune et flore

La diversité de la faune et la flore est bien étonnante en ville. Il est important d'apprendre à regarder ce qui nous entoure, les êtres vivants de notre quotidien sont plein de surprises !



Orchidée sauvage



Jacinthe



Nette rousse



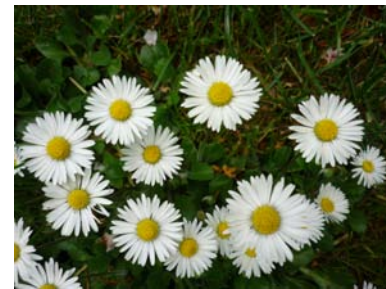
Géranium sauvage



Foulque



Bourdon sur Chardon



Pâquerettes



Chéridoine



Coccinelle et pucerons sur Altéa



Blongios



Coquelicot

Les nichoirs

Certains oiseaux tels que les passereaux, mésanges, rouges-gorges utilisent les trous des arbres pour nicher. Mais il leur est de plus en plus difficile de trouver des arbres ou des murs présentant des cavités. Ceux-ci sont en effet abattus car ils peuvent présenter un danger. La ville de Créteil en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) a implanté 34 nichoirs dans la ville : bords de Marne, parc Dupeyroux, parc de la Brèche et au cimetière.



Les ruches de Créteil

En France près de 30% des colonies d'abeilles disparaissent chaque année depuis 1995. Dans le cadre de la préservation de la biodiversité, la ville de Créteil est en convention avec le Groupement Syndical Apicole du département du Val de Marne. Deux ruches ont été installées au parc Dupeyroux.



Le Conseil municipal des enfants

Pour le mandat 2008 – 2010, les jeunes élus ont décidé de travailler sur le thème de la biodiversité notamment avec le service des parcs et jardins. Plusieurs actions ont été menées autour de ce thème telles que le semis d'une prairie fleurie, la fabrication de nichoirs à oiseaux, une étude sur le rôle des abeilles.



Parcs et Jardins en Fête

Depuis septembre 2006, le service organise tous les ans, dans le cadre pittoresque du parc Dupeyroux, la fête des parcs et jardins. Cette manifestation se déroule le week-end des journées européennes du patrimoine et rencontre un succès grandissant avec 5 000 visiteurs en 2009. Chaque année un nouveau thème est mis en scène, 2010 accueille celui de la biodiversité.



Conseils pour jardiner au naturel

Vous cultivez votre jardin, vous fleurissez votre balcon ou vos appuis de fenêtres ? Vous aussi, à votre échelle, vous pouvez jardiner au naturel ... et malin.

Fertiliser le sol avec du compost

Recueillez vos déchets de tonte et de taille broyés, feuilles mortes, épluchures de fruits et de légumes, marc et filtres à café, sachets de thé ..., vous obtiendrez ainsi un terreau naturel et fertile efficace pour tout type de plantes. De plus, cette pratique permet de réduire la taille des poubelles de 30 % !

Astuces pour économiser l'eau !

Pour conserver l'humidité du sol et limiter le ruissellement par une couverture au sol, mettez en place un paillage, des copeaux de bois, des plantes couvre-sol, les déchets de légumes ...

Pour favoriser la circulation de l'eau dans la terre, binez : «un binage vaut deux arrosages» !

Préférez les plantes sobres (espèces de bulbeuses, l'achillée, la campanule, le sédum, la santoline ...) et les plantes sauvages : elles sont moins exigeantes en eau et tout aussi florifères.

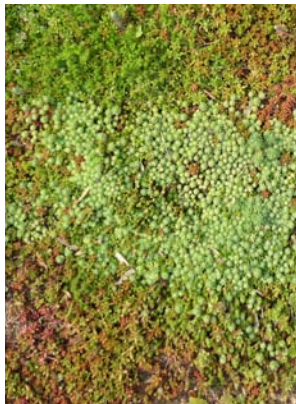
Laissez pousser le gazon, un gazon plus haut (supérieur à 6 cm) et plus dense résiste mieux à la sécheresse car ses racines sont plus développées.

Arrosez au bon moment : vérifiez la météo avant d'arroser et faites-le de préférence le soir afin d'éviter les pertes par évaporation.

Vous pouvez facilement récupérer l'eau de lavage des légumes, de l'aquarium, les eaux de pluie.



Millepertuis



Sédums



Nichoir à insectes



Campanule



Achillée millefeuille



Refuge à insectes



Pervenche

Conseils pour jardiner au naturel

Évitez les pesticides !

Les pesticides polluent les sols et les nappes phréatiques, coûtent cher et sont mauvais pour votre santé ! Utilisez des préparations maison à base d'ortie, de prêle, de tanaisie ... que vous pouvez cultiver vous-mêmes si la prolifération de parasites devient préoccupante.

Diversifiez vos plantations pour diminuer les risques de maladie et assurez une rotation des cultures. Les parasites sont souvent spécifiques à une espèce voire une variété et ils sont paresseux !

Coupez les parties colonisées d'une plante attaquée. Il est préférable de procéder à cette taille en automne pour les parties fortement atteintes par les pucerons, moisissures et autres champignons.



La mauvaise réputation de la «mauvaise herbe»

Chasser la « mauvaise herbe » est une lutte sans fin, certaines plantes indésirables peuvent embellir les petits coins de votre jardin. Mais si elles deviennent trop inconfortables, optez pour le désherbage manuel ou à la binette.



Les plantes couvre-sol vous éviteront le développement d'herbes indésirables. Il en existe un grand nombre : la petite pervenche, certains géraniums vivaces, le lierre, le millepertuis, le myosotis, la capucine,... et des «mauvaises herbes» comme le lamier blanc, les bugles, sédums ...

Comment limiter l'impact négatif des parasites ?

De nombreux oiseaux sont insectivores, installez des nichoirs ou plantez des arbustes à baies (sureau, cornouiller, viorne, arbousier...).

Les coccinelles, guêpes, abeilles, syrphes sont de grosses dévoreuses de pucerons et autres parasites. Le perce-oreille avale œufs d'insectes et petites araignées rouges.

Certains végétaux mellifères comme la lavande, la tanaisie, l'œillet d'Inde, la capucine... éloignent les « pestes » ou les attirent à elles, les détournant ainsi des autres plantes.

Pour lutter contre les limaces, utilisez des gouttières remplies d'eau ou des bouteilles coupées en deux autour des semis. Vous pouvez aussi placer des planches ou des pelures d'agrumes disposées sur la terre, les limaces s'y installent par-dessous et vous pouvez les ramasser régulièrement.

Le ramassage des débris végétaux contaminés des arbres et arbustes malades limite les infections.



Contact : Service des parcs et jardins
01-56-72-14-94
espaces.verts@ville-creteil.fr

